

Catéchisme de la *Somme théologique*

par le fr. Thomas Pègues O.P.

Depuis le numéro 6, nous donnons le texte du livre paru en 1918 sous le titre : *La Somme théologique de saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme pour tous les fidèles*. Nous avons utilisé l'édition de Privat-Téqui de 1929.

Le Sel de la terre.

Troisième partie **Jésus-Christ**

(la voie du retour de l'homme à Dieu)

7. La science prise par le Fils de Dieu
dans la nature humaine qu'il s'est unie :
science béatifique ; science infuse ; science expérimentale

— *Outre la grâce dont nous avons parlé et qui est propre à la nature humaine que le Fils de Dieu s'est unie dans sa propre personne, n'y a-t-il pas encore d'autres prérogatives qui sont l'apanage de cette nature ?*

— Oui ; et ce sont d'abord les prérogatives qui ont trait à la science (III, q. 9-12).

— *Quelle sorte de science fut prise par le Fils de Dieu incarné dans la nature humaine qu'il s'unissait de l'union hypostatique ?*

— Trois sortes de sciences furent prises par le Fils de Dieu incarné dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement ; savoir : la science, qui fait les bienheureux dans le ciel, par la vision de l'essence divine ; la science infuse ou innée, qui donne à l'âme, d'un seul coup, et par une effusion directe du Verbe, toutes les notions ou toutes les idées qui la mettent à même de tout connaître par mode de science connaturelle ; enfin, la science expérimentale, ou acquise, qui est due au jeu

normal et ordinaire de nos facultés humaines puisant dans le monde extérieur à l'aide des sens (q. 9, a. 2, 3, 4).

— *La science qui fait les bienheureux dans le ciel par la vision de l'essence divine, fut-elle prise par le Fils de Dieu incarné dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement, avec un degré particulier de perfection ?*

— Oui ; elle fut prise avec un degré de perfection qui dépasse, sans proportion aucune, celle de tous les autres esprits bienheureux, anges et hommes, à quelque degré de perfection qu'ils soient élevés dans cette science ; et, dès le premier instant, le Fils de Dieu incarné, put voir, par sa nature humaine, dans le Verbe divin qu'il était lui-même, tout et tout, de telle sorte qu'il n'est rien, de quelque manière que cela soit dans le présent, ou ait été dans le passé, ou doive être un jour dans l'avenir, qu'il s'agisse d'actions, de paroles, de pensées, se rapportant à n'importe qui et dans n'importe quel temps, que le Fils de Dieu incarné n'ait connu, dès le premier instant de son incarnation, par la nature humaine qu'il s'était unie hypostatiquement, dans le Verbe divin qu'il était lui-même (q. 10, a. 2-4).

— *Et la science infuse ou innée, fut-elle prise par le Fils de Dieu incarné, dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement, avec un degré particulier de perfection ?*

— Oui ; car il connaît, par sa nature humaine, dans l'ordre de cette science, tout ce à quoi peut arriver l'intelligence humaine en utilisant la lumière native qui est en elle, et tout ce que la révélation divine peut faire connaître à une intelligence humaine ou créée, qu'il s'agisse de ce qui touche au don de sagesse, ou au don de prophétie, ou à n'importe quel autre don de l'Esprit-Saint, dans un degré de perfection et d'abondance absolument transcendant, non seulement par rapport à tous les autres hommes, mais même par rapport à la science des esprits angéliques (q. 11, a. 1, 3, 4).

— *Et la science acquise qui fut dans l'âme humaine du Fils de Dieu incarné, selon quelles conditions s'y trouva-t-elle ?*

— Elle s'y trouva de telle sorte que, par elle, il connut tout ce à quoi l'intelligence humaine peut parvenir en travaillant sur les données des sens ; qu'un certain progrès dans la science fut possible pour lui, à mesure que son entendement humain avait l'occasion de s'exercer en travaillant sur de nouvelles données des sens ; mais que cependant il n'eut jamais rien à apprendre d'aucun maître humain, ayant toujours déjà acquis par lui-même, au contact des œuvres de Dieu, ce qu'un maître humain eût été à même d'enseigner, pour lui, à mesure que sa vie progressait (q. 12, a. 1-3).

— *Doit-on dire aussi qu'en aucune manière le Fils de Dieu incarné n'eut jamais rien à recevoir des anges, en fait de science, dans sa nature humaine ?*

— Non, jamais en aucune manière, le Fils de Dieu incarné n'eut rien à recevoir des anges, en fait de science, dans sa nature humaine ; mais tout ce qu'il eut, comme science, lui vint, dans sa nature humaine, ou immédiatement du Verbe qu'il était personnellement, ou de la lumière naturelle de l'entendement propre à la nature humaine, en travaillant selon qu'il a été dit, sur les données immédiates des sens ; car tout autre mode de recevoir eût été indigne de lui (q. 12, a. 4).

8. La puissance prise par le Fils de Dieu dans la nature humaine qu'il s'est unie hypostatiquement

— *Outre ces prérogatives de science, le Fils de Dieu incarné prit-il encore d'autres prérogatives dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement ?*

— Oui ; il prit encore ce qui a trait à la puissance (q. 13).

— *Quelle fut la puissance de l'âme humaine du Fils de Dieu incarné ?*

— Ce fut toute la puissance connaturelle à l'âme humaine, forme substantielle d'un corps qu'il voulut prendre mortel, comme nous le verrons ; et, en plus, la puissance propre à cette âme humaine, dans l'ordre de la grâce, en tant qu'elle devait, de sa plénitude, communiquer à tous ceux qui seraient sous sa dépendance. Il y eut encore, dans la nature humaine du Fils de Dieu incarné, à un titre unique, cette participation instrumentale de la vertu divine, qui devait faire que, par elle, le Verbe de Dieu accomplirait désormais toutes les merveilles de transformation en harmonie avec la fin de l'incarnation, qui est de restaurer toutes choses, au ciel et sur la terre, selon le plan de rénovation fixé par Dieu (q. 13, a. 1-4).

9. Défectuosités prises par le Fils de Dieu dans la nature humaine qu'il s'est unie hypostatiquement : du côté du corps ; du côté de l'âme

— *Était-il à propos qu'à côté de ces prérogatives de grâce, de science ou de puissance, le Fils de Dieu incarné prît aussi, dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement, certaines défectuosités affectant son corps et son âme ?*

— Oui ; cela était nécessaire en vue de la fin de l'incarnation, qui était que, par elle, le Fils de Dieu pût satisfaire pour nos péchés ; apparaître sur cette terre comme l'un de nous, laissant ainsi à la foi tout son mérite ; enfin nous servir d'exemple, par la pratique des plus hautes vertus de patience et d'immolation (q. 14, 15).

— *Quelles furent les défectuosités du corps que le Fils de Dieu incarné dut prendre dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement ?*

— Ce furent les défectuosités ou les misères et infirmités qui sont, dans toute la nature humaine, la suite et l'effet du premier péché du premier homme ; telles que la faim, la soif, la mort et autres choses de ce genre ; mais non les infirmités ou défauts qui sont la suite des péchés personnels ou d'hérédité, ou encore l'effet d'une mauvaise conception (q. 14, a. 1).

— *Le corps du Fils de Dieu incarné fut-il donc, en deçà des défectuosités qui ont été dites, d'une souveraine perfection et d'une souveraine beauté ?*

— Oui ; le corps du Fils de Dieu incarné fut, en deçà des défectuosités qui ont été dites, d'une souveraine perfection et d'une souveraine beauté, car cela convenait à la dignité du Verbe de Dieu uni hypostatiquement à ce corps et à l'action de l'Esprit-

Saint par qui ce corps fut formé directement dans le sein de la Vierge Marie, comme nous le dirons bientôt.

— *Et, du côté de l'âme, quelles furent les déficiences prises par le Fils de Dieu incarné dans la nature humaine qu'il s'unissait hypostatiquement ?*

— Ce furent : d'abord, la possibilité de sentir la douleur causée par ce qui affecte péniblement le corps, notamment par les lésions corporelles telles qu'il devait les souffrir au cours de sa passion ; ensuite les mouvements intérieurs d'ordre affectif sensible, ou encore les mouvements d'ordre affectif intellectuel qui supposent un mal présent ou qui menace, tels que les mouvements de tristesse, de crainte, de colère ; avec ceci pourtant que de tels mouvements dans l'âme humaine du Fils de Dieu incarné, n'avaient jamais rien qui ne fût de tout point en parfaite harmonie avec la raison, à laquelle ils demeuraient en tout complètement soumis (q. 15, a. 1-9).

— *Peut-on dire du Fils de Dieu incarné, qu'il fut, en raison de la nature humaine qu'il s'était unie hypostatiquement, pendant qu'il vivait sur notre terre, tout ensemble au terme et dans la voie de la béatitude ?*

— Oui ; car, pour ce qui est propre à l'âme dans la béatitude, il jouissait pleinement de cette béatitude par la vision de l'essence divine ; et, pour ce qui est du rejaillissement de la béatitude de l'âme dans la partie sensible et dans le corps, par une sorte de suspension miraculeuse, en vue de notre rédemption, il ne devait en jouir qu'après sa résurrection et son ascension, l'attendant, au cours de sa vie mortelle, comme une récompense qu'il devait mériter et conquérir (q. 15, a. 10).

10. Des conséquences de l'incarnation du Fils de Dieu, selon que nous le considérons en lui-même, sous sa raison de Verbe incarné ; comment nous pouvons et devons nous exprimer à son sujet

— *Que s'ensuit-il pour le Fils de Dieu incarné, considéré en lui-même et selon que nous pouvons et devons parler de lui, en raison de son incarnation ?*

— Il s'ensuit que nous pouvons et devons dire en toute vérité, que *Dieu est homme*, car une personne qui est Dieu est homme aussi ; que *l'homme est Dieu*, car une personne qui est vraiment homme est une personne qui est Dieu ; que tout ce qui est propre à la nature humaine et lui convient peut être dit de Dieu, car tout cela convient à une personne qui est Dieu et tout ce qui est propre à la nature divine peut être dit de l'homme qu'est le Fils de Dieu incarné, car cet homme est une personne qui est Dieu ; mais nous ne pouvons pas dire de la divinité ce qui se dit de l'humanité, ou inversement, dans la personne du Fils de Dieu incarné, parce que les deux natures demeurent distinctes et gardent chacune leurs propriétés (q. 16, a. 1, 2).

— *Peut-on dire que Dieu a été fait homme ?*

— Oui, on peut dire que *Dieu a été fait homme* ; parce qu'une personne qui est Dieu a commencé d'être vraiment homme dans le temps, alors qu'auparavant elle ne l'était pas (q. 16, a. 6).

— *Peut-on dire également que l'homme a été fait Dieu ?*

— Non, on ne peut dire que *l'homme a été fait Dieu* ; car cela supposerait qu'une personne étant homme d'abord sans être Dieu, est ensuite devenue Dieu (q. 16, a. 7).

— *Peut-on dire du Fils de Dieu incarné qu'il est une créature ?*

— On ne peut pas le dire d'une façon pure et simple ; mais il faut avoir soin d'ajouter : *en raison de la nature humaine qu'il s'est unie hypostatiquement*, car il est vrai qu'en effet cette nature humaine est quelque chose de créé (q. 16, a. 8).

— *Peut-on dire : cet homme, en montrant Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné, a commencé d'être ?*

— Non, on ne doit pas dire : *cet homme*, en montrant Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné, *a commencé d'être* ; parce que cela s'entendrait de la personne du Fils de Dieu, qui n'a pas commencé d'être. On ne pourrait le dire qu'en ajoutant : *selon qu'il est homme, ou en raison de sa nature humaine* (q. 16, a. 9).

11. De l'unité ou de la multiplicité qui est en lui : quant à son être ; quant à sa volonté ; quant à son opération

— *Jésus-Christ, ou le Fils de Dieu incarné, constitue-t-il un seul être, ou est-il plusieurs ?*

— Il ne constitue qu'un seul être, Dieu et homme tout ensemble, en raison de l'unité de personne qui subsiste en l'une et l'autre des deux natures divine et humaine (q. 17, a. 1, 2).

— *Pouvons-nous parler de multiplicité de volontés en Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné ?*

— Oui ; car il y a en lui la volonté divine, comme Dieu ; et la volonté humaine, comme homme (q. 18, a. 1).

— *Y a-t-il aussi, en lui, multiplicité de volontés, comme homme ?*

— Oui ; à prendre le mot volonté dans un sens large et selon qu'il désigne la faculté affective sensible en même temps que la faculté affective intellectuelle ; ou encore selon qu'il désigne parfois divers actes de ces mêmes facultés (q. 18, a. 2, 3).

— *Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné eut-il et a-t-il dans sa nature humaine le libre arbitre ?*

— Assurément, et d'une manière souverainement excellente ; bien que d'ailleurs il fût dans l'absolue impossibilité de pécher, sa volonté délibérée étant toujours et de tout point conforme à la volonté divine, même quand la partie affective sensible ou le mouvement naturel de sa volonté, en ce qui était de leur domaine propre, pouvaient se porter ailleurs qu'à ce que voulait sa volonté délibérée en conformité avec le vouloir positif divin (q. 18, a. 4).

— *Pouvons-nous aussi et devons-nous parler de multiplicité d'opérations en Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné ?*

— Oui, nous devons parler de multiplicité d'opérations en Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné ; parce que si, du côté de la personne ou du principe à qui sont attribuées les opérations, il y avait en Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, unité parfaite et absolue, du côté des principes propres d'opérations, il y avait autant d'opérations diverses qu'il y avait de diversité de principes ou de facultés d'agir dans sa nature humaine ; et, en plus, la grande diversité des opérations propres à la nature divine distinctement des opérations propres à la nature humaine (q. 19, a. 1, 2).

— *Mais alors en quel sens parle-t-on d'opération théandrique en Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné ; et que signifie cette expression ?*

— Cette expression signifie que Jésus-Christ étant Dieu et homme tout ensemble, une sorte de subordination existait en lui, entre tous ses principes d'opérations, notamment entre les principes d'opération propres à la nature humaine, et la nature divine, principe de l'opération formellement divine ; si bien que l'opération humaine, en lui, se trouvait divinement perfectionnée et surélevée par le voisinage et l'influence de la nature divine, et que l'opération propre à la nature divine s'humanisait en quelque sorte en se communiquant au dehors par l'entremise ou avec le concours de l'opération humaine (q. 19, a. 1, ad 1).

— *Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné, par son opération humaine, a-t-il pu mériter quelque chose pour lui-même ?*

— Oui, il a pu mériter et il convenait qu'il méritât pour lui-même tout ce dont l'absence temporaire n'était pas contraire à l'excellence et à la dignité qui était la sienne ; comme la gloire du corps et tout ce qui devait toucher à son exaltation extérieure au ciel ou sur la terre (q. 19, a. 3).

— *A-t-il pu aussi mériter pour les autres ?*

— Oui ; et d'un mérite parfait ou condigne, en raison de l'unité mystique que forment avec lui tous les membres de son Église dont il est la tête ; si bien que toutes ses actions valaient non seulement pour lui personnellement, mais encore pour tous ceux qui, parmi les hommes, font partie de son Église, au sens de l'universalité marquée plus haut, quand il s'est agi de la grâce capitale du Fils de Dieu incarné, dans la nature humaine qu'il s'est unie hypostatiquement (q. 19, a. 4).

— *Que faut-il pour que le mérite des actions du Fils de Dieu incarné atteigne les autres hommes ?*

— Il faut qu'ils lui soient unis par la grâce du baptême, qui est la grâce d'incorporation à Jésus-Christ ; comme nous aurons à le dire plus tard (q. 19, a. 4, ad 3).

12. Des conséquences de l'incarnation du Fils de Dieu dans ses rapports avec son Père : sa sujétion à l'endroit du Père ;
— sa prière ; — son sacerdoce

— *Que s'en est-il suivi de l'incarnation du Fils de Dieu, dans ses rapports avec son Père ou dans les rapports du Père avec lui ?*

— Il s'en est suivi que le Fils de Dieu incarné a été soumis au Père ; qu'il l'a prié ; qu'il l'a servi par son sacerdoce ; et que tout en restant le Fils par nature, non par adoption, il a pu cependant et dû être prédestiné par le Père (q. 20-24).

— *Qu'entendez-vous quand vous dites que Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné a été soumis au Père ?*

— J'entends qu'en raison de sa nature humaine, le Fils de Dieu incarné n'avait qu'une bonté participée, tandis que le Père est la bonté par essence ; que tout ce qui regardait sa vie humaine était réglé, disposé, ordonné par son Père ; enfin, que dans sa nature humaine, il s'est, en toutes choses, montré d'une obéissance parfaite et absolue à l'endroit du Père (q. 20, a. 1).

— *Ces mêmes titres ne faisaient-ils pas que le Fils de Dieu incarné était également soumis à lui-même en tant que Dieu ou en raison de sa nature divine ?*

— Assurément ; car la nature divine, en raison de laquelle le Père était supérieur au Fils dans son incarnation, est commune au Père et au Fils (q. 20, a. 2).

— *En quel sens peut-on dire que Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné pouvait ou peut encore prier ?*

— En ce sens que sa volonté humaine n'ayant point, par elle-même et indépendamment de la volonté divine, le pouvoir de réaliser ce qu'elle souhaite ; en raison de cette volonté, le Fils de Dieu incarné peut s'adresser au Père, afin qu'il accomplisse, par sa volonté toute-puissante, qui est aussi la sienne, comme Dieu, ce que sa volonté humaine ne pourrait réaliser par elle-même (q. 21, a. 1).

— *Est-ce que Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné pouvait prier pour lui-même ?*

— Oui ; même en ce sens qu'il pouvait demander au Père les biens du corps ou sa glorification extérieure qu'il n'avait pas encore tant qu'il vivait sur notre terre ; mais, à tout le moins, pour remercier le Père et lui rendre grâces de tous les dons et privilèges accordés à lui dans sa nature humaine ; et, sous cette forme, sa prière durera pendant toute l'éternité (q. 21, a. 3).

— *Peut-on dire que la prière de Jésus-Christ ou du Fils de Dieu incarné a toujours été exaucée, quand il était sur notre terre ?*

— Oui ; à prendre la prière dans son sens parfait, qui est la demande ferme d'une chose qu'on veut de volonté délibérée ; car le Fils de Dieu incarné, qui connaissait excellemment la volonté du Père, n'a jamais voulu, d'une volonté délibérée, que ce qu'il savait être de tout point conforme à la volonté du Père, qui était aussi la sienne comme Dieu (q. 21, a. 4).

— *Quand on parle du sacerdoce de Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, que veut-on dire ?*

— On veut dire que c'est à lui qu'il a appartenu et qu'il appartient, par excellence, d'apporter aux hommes les dons de Dieu ; et de se présenter devant Dieu, au nom des hommes, pour offrir à Dieu leurs prières, et pour apaiser Dieu à leur endroit, les réconciliant tous avec lui (q. 22, a. 1).

— *Peut-on dire que Jésus-Christ fut tout ensemble prêtre et victime ?*

— Oui ; car c'est en acceptant d'être mis à mort pour nous, qu'il a réalisé dans sa propre personne, en raison de sa nature humaine ainsi immolée, la triple raison du sacrifice imposée dans l'ancienne loi, savoir : la victime pour le péché ; la victime pacifique ; et l'holocauste. Il a, en effet, satisfait pour nos péchés et les a effacés ; il nous a valu la grâce de Dieu, qui est notre paix et notre salut ; et il nous a ouvert la porte de la gloire, où nous devons être unis à Dieu totalement et définitivement dans l'éternité (q. 22, a. 2).

— *Est-ce aussi pour lui-même, dans sa nature humaine, que Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné a été prêtre ?*

— Non ; ce n'est point pour lui-même ; car lui-même pouvait immédiatement approcher de Dieu, sans qu'il eût besoin d'un médiateur ; et, de plus, n'ayant en lui que la similitude du péché, non le péché lui-même, il n'avait pas à offrir pour lui de victime expiatoire, mais seulement pour nous (q. 22, a. 4).

— *Doit-on dire que le sacerdoce de Jésus-Christ demeure éternellement ?*

— Oui ; en ce sens que l'effet de son sacerdoce, c'est-à-dire la consommation, dans la gloire, des saints, purifiés par la vertu de son sacrifice, sera éternellement son œuvre, au ciel (q. 22, a. 5).

— *Pourquoi dit-on que Jésus-Christ est prêtre selon l'ordre de Melchisédech ?*

— Pour marquer la supériorité du sacerdoce de Jésus-Christ sur le sacerdoce lévitique de l'ancienne loi, qui n'en était que la figure (q. 22, a. 6).

13. Sa filiation divine : sa prédestination

— *Quand on parle d'adoption de la part de Dieu, que veut-on dire ?*

— On veut dire que Dieu, dans la Trinité de ses personnes, a daigné, par un mouvement d'infinie bonté, admettre ses créatures raisonnables à participer [à] son héritage ou [à] ses propres richesses, qui ne sont pas autre chose que la gloire de sa propre béatitude ; de telle sorte que, ne pouvant être ses fils par nature, – car ceci n'appartient qu'au seul fils unique –, les anges et les hommes admis à cette gloire deviennent ses fils ou ses enfants d'adoption (q. 23, a. 1).

— *Le Fils de Dieu incarné peut-il, en raison de sa nature humaine, être dit Fils de Dieu par adoption ?*

— Non, il ne le peut pas, en aucune manière ; car, la filiation étant une propriété personnelle, où se trouve la filiation naturelle il n'y a plus place pour la filiation d'adoption qui n'en est qu'une similitude (q. 23, a. 4).

— *Peut-on parler de prédestination, au sujet de Jésus-Christ ou du Fils de Dieu incarné ?*

— Oui ; car la prédestination n'est pas autre chose que la préordination fixée par Dieu de toute éternité de ce qu'il devait accomplir dans le temps dans l'ordre de la grâce. Or, le fait d'un être humain étant Dieu en personne, et de Dieu étant homme, a été réalisé dans le temps par Dieu, et appartient au plus haut point à l'ordre de la grâce, dont il constitue le sommet. Il s'ensuit que c'est au plus haut point qu'on peut et qu'on doit parler de prédestination, au sujet du Fils de Dieu incarné (q. 24, a. 1).

— *Cette prédestination, portant sur le fait qu'en raison de la nature humaine qui serait unie, dans le temps, d'une union hypostatique, au Fils unique de Dieu, un jour existerait un être humain qui serait le Fils de Dieu lui-même et que Dieu serait homme, est-elle le modèle ou l'exemplaire et la cause de notre propre prédestination ?*

— Oui ; car la prédestination portant sur nous devait ordonner que nous serions par adoption ce que le Fils de Dieu incarné est par nature ; et elle devait ordonner aussi que notre salut s'accomplirait par Jésus-Christ lui-même qui en serait l'auteur (q. 24, a. 3, 4).

14. Des conséquences de l'incarnation du Fils de Dieu dans ses rapports avec nous : que nous devons l'adorer ; — qu'il est le médiateur de Dieu et des hommes

— *Que s'en est-il suivi, de l'incarnation du Fils de Dieu, dans ses rapports avec nous ?*

— Il s'en est suivi que nous devons l'adorer, et qu'il est notre médiateur (q. 25, 26).

— *Qu'est-ce à dire, que nous devons adorer Jésus-Christ ou le Fils de Dieu incarné ?*

— Cela veut dire que nous devons rendre à la personne du Fils de Dieu, où qu'elle se trouve et sous quelle forme qu'elle nous apparaisse, soit comme étant Dieu, soit comme étant homme, le culte de latrie qui est le culte propre à Dieu ; bien que si nous considérons la nature humaine de Jésus-Christ, comme raison ou motif du culte que nous lui rendons à lui, elle ne motivât que le seul culte de dulia (q. 25, a. 1, 2).

— *Est-ce pour la même raison que nous rendons au Cœur sacré de Jésus ou du Verbe incarné le culte de latrie ?*

— Oui ; car le Cœur de Jésus fait partie de sa personne adorable ; et, de tout ce qui appartient à la personne adorable de Jésus-Christ dans sa nature humaine, le Cœur était de nature à recevoir plus spécialement ce culte de latrie, parce qu'il est le symbole par excellence de l'œuvre d'amour infini accomplie, pour notre salut, par le Verbe fait chair, dans les mystères de l'incarnation et de la rédemption : au point que le culte du Sacré-Cœur n'est rien de moins que le culte même de Jésus-Christ dans son amour.

— *Faut-il adorer ou honorer du culte de latrerie l'image de Jésus-Christ ?*

— Oui ; parce que le mouvement dont on se porte vers l'image d'une chose en tant qu'image de cette chose est le même que celui dont on se porte vers la chose elle-même (q. 25, a. 3).

— *Et la croix de Jésus-Christ, doit-elle être adorée ou honorée du culte de latrerie ?*

— Oui ; car elle nous représente Jésus-Christ étendu sur elle et mourant pour nous ; et, s'il s'agit de la croix même où Jésus-Christ fut attaché, nous l'adorons encore pour cette autre raison qu'elle a touché les membres de Jésus-Christ et qu'elle a été imprégnée de son sang (q. 25, a. 4).

— *Devons-nous aussi l'adoration et le culte de latrerie à la très sainte Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ ?*

— Non ; parce que ce n'est pas seulement en raison de Jésus-Christ que nous rendons un culte à sa Mère, mais aussi en raison d'elle-même : et, parce qu'elle n'est qu'une pure créature, nous ne l'honorons pas du culte de latrerie, qui est exclusivement propre à Dieu. Nous lui rendons cependant un culte suréminent, dans l'ordre du culte de dulie appartenant aux créatures unies à Dieu ; car nulle autre ne lui a été unie comme elle : et c'est pourquoi nous l'honorons du culte d'hyperdulie (q. 25, a. 5).

— *Devons-nous aussi, en raison de Jésus-Christ, rendre un culte aux reliques des saints, notamment à leurs corps ?*

— Oui ; parce que les saints ont été et demeurent les membres de Jésus-Christ, les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de lui ; et que, par suite, tout ce qui a été en rapport avec eux mérite que nous l'honorions en raison d'eux-mêmes ; mais surtout leurs corps qui ont été les temples du Saint-Esprit, et qui doivent être configurés au corps de Jésus-Christ par la résurrection glorieuse (q. 25, a. 6).

— *Quand nous disons que le Fils de Dieu incarné est le médiateur de Dieu et des hommes, que voulons-nous dire ?*

— Nous voulons dire qu'en raison de la nature humaine qu'il s'est unie hypostatiquement, le Fils de Dieu incarné se trouve au milieu, entre Dieu, dont il est distant par cette nature humaine, et les hommes, dont il est distant par l'excellence de sa dignité ou des dons de grâce et de gloire qu'il possède en cette même nature humaine ; et qu'étant ainsi au milieu entre Dieu et les hommes, c'est à lui qu'il appartient en propre de communiquer aux hommes les préceptes et les dons de Dieu, et de se présenter devant

Dieu, au nom des hommes, intercedant pour eux

satisfaisant pour eux et (q. 26, a. 1, 2).



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !